

Le 25 mars 2025

Thonon Agglomération lance son concours photo
« Symphonie printanière »

À l'occasion de la 4^e édition du Printemps des Coquelicots, Thonon Agglomération invite les passionnés amateurs de photographie à exprimer leur créativité à travers un concours inédit sur le thème de la : "Symphonie printanière".

▶ **Un hommage au printemps et au milieu naturel**

Jusqu'au 16 mai 2025, les photographes amateurs du territoire auront l'opportunité de capturer la beauté du printemps sous toutes ses formes : paysages en pleine floraison, biodiversité en éveil, jeux de lumière et couleurs éclatantes. Ce concours se veut un véritable hommage à la richesse naturelle de notre territoire.

▶ **Conditions de participation**

Le concours est ouvert à tous les photographes amateurs résidant dans l'une des 25 communes de Thonon Agglomération. Chaque participant pourra soumettre jusqu'à deux clichés pris sur le territoire de l'agglomération, illustrant la thématique "Symphonie printanière" sous un angle artistique ou naturaliste et déposer ses créations à l'adresse : www.mesdemarches.thononagglo.fr – rubrique Environnement

▶ **Un vote du public pour élire les lauréats**

À partir du 19 mai et jusqu'au 2 juin, les habitants du territoire seront invités à voter pour leur photographie préférée sur une plateforme dédiée. Les clichés les plus plébiscités seront exposés pendant deux semaines dans un lieu encore tenu secret !

▶ **Comment participer ?**

Dès à présent, les candidats peuvent soumettre leurs photographies via la plateforme dédiée, accessible sur le site de Thonon Agglomération : www.mesdemarches.thononagglo.fr – rubrique Environnement

Le règlement complet du concours est également disponible en ligne.

Retrouvez toutes les informations : www.thononagglo.fr – rubrique Actualités

CONTACT PRESSE : Caroline BLONDET
Service communication
+33 (0)4 50 31 25 00 | c-blondet@thononagglo.fr